



# COMITÉ DES FORÊTS

## VINGT-CINQUIÈME SESSION

5-9 octobre 2020

## SITUATION DES FORÊTS DU MONDE 2020 – MESSAGES CLÉS

### Résumé

Le rapport sur la *Situation des forêts du monde 2020 – Forêts, biodiversité et activité humaine* présente les contributions des forêts, et des personnes qui les utilisent et les gèrent, à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité. Il fournit une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des cibles et des objectifs mondiaux et illustre l'efficacité des politiques, mesures et approches, du point de vue à la fois de la conservation et du développement durable, au moyen d'une série d'études de cas qui visent à faire ressortir des pratiques novatrices, des facteurs de réussite et des solutions bénéfiques à toutes les parties.

Il appelle à prendre des mesures audacieuses pour prévenir et enrayer le recul des forêts et l'appauvrissement de la biodiversité qu'elles contiennent, et inverser la tendance, au profit des générations actuelles et futures.

### Suite que le Comité des forêts est invité à donner

Le Comité souhaitera peut-être inviter les pays à:

- Prendre note des principales constatations qui figurent dans la *Situation des forêts du monde 2020* et veiller à ce que le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 en tienne compte et reflète dûment le rôle que les forêts jouent dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Le Comité souhaitera peut-être demander à la FAO de:

- Faire mieux connaître les facteurs qui sont à l'origine de l'appauvrissement de la biodiversité forestière et montrer comment les éliminer;
- Renforcer les interventions visant à mettre fin à la déforestation, à la dégradation des forêts et à l'appauvrissement de la biodiversité forestière, et prêter un appui aux pays dans ce domaine;
- Fournir aux pays des outils et des méthodes qui permettent d'obtenir des éléments plus solides qui prouvent la contribution des forêts à la conservation de la biodiversité, et renforcer les capacités des pays de suivre les résultats en matière de biodiversité;

- Continuer à montrer qu'il est possible de trouver des solutions qui associent de manière équilibrée la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité forestière en partageant les meilleures pratiques;
- Redoubler d'efforts pour améliorer les informations relatives aux populations tributaires des forêts et aux avantages socioéconomiques de la biodiversité forestière.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Mme Mette L. Wilkie  
Directrice  
Division des forêts  
Mette.Wilkie@fao.org

(copie à: COFO-2020@fao.org)

## I. Introduction

1. Alors que la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique (2011-2020) touche à sa fin et que les pays s'apprêtent à adopter le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, le moment est opportun pour présenter, dans le cadre de la nouvelle édition de la *Situation des forêts du monde*, les contributions des forêts, et des personnes qui les utilisent et les gèrent, à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité. Ce rapport fournit une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des cibles et des objectifs mondiaux et illustre l'efficacité des politiques, mesures et approches, du point de vue à la fois de la conservation et du développement durable, au moyen d'une série d'études de cas qui visent à faire ressortir des pratiques novatrices, des facteurs de réussite et des solutions bénéfiques à toutes les parties.

2. L'édition 2020 n'a pas vocation à être un traité exhaustif sur le thème de la biodiversité forestière, mais plutôt à donner des informations actualisées sur l'état de cette biodiversité et une description concise de l'importance qu'elle revêt pour l'humanité. Il vient compléter *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, publié par la FAO en février 2019, le rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, dont le projet a été publié en 2019, et la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* de la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui paraîtra en 2020.

3. Pour la première fois, la *Situation des forêts du monde* est le fruit des travaux conjoints de deux entités des Nations Unies: la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ce rapport, qui exploite les avantages comparatifs des deux organisations, rassemble de nouvelles informations issues de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 et les associe à de nouveaux éléments sur la représentativité des aires protégées et sur l'évolution chronologique de la situation des forêts en matière de protection, qui découlent d'une analyse effectuée par le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des cibles en rapport avec les forêts et leur biodiversité ont été évalués à partir de la documentation existante et d'études réalisées à cet effet. Plusieurs études de cas ont été réunies afin de donner des exemples concrets d'initiatives menées dans le monde entier en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité forestière.

4. Il était prévu initialement que la *Situation des forêts du monde 2020* soit lancée pendant la réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques de la CDB, en mai 2020. Bien que cette réunion ait été reportée, la FAO a décidé de ne pas modifier la

date de lancement et a présenté les constatations contenues dans le rapport lors d'un webinaire tenu le 22 mai, à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique. Les principaux messages et conclusions du rapport sont énumérés ci-dessous.

## II. La situation des écosystèmes forestiers

5. **Les forêts couvrent 31 pour cent des terres émergées à l'échelle de la planète mais ne sont pas réparties uniformément sur le globe.** Près de la moitié de la superficie forestière est relativement intacte et plus d'un tiers est constitué de forêts primaires. Cinq pays (Brésil, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique et Fédération de Russie) abritent à eux tous plus de la moitié des forêts du monde. Près de la moitié de la superficie forestière (49 pour cent) est relativement intacte et neuf pour cent sont fragmentés voire totalement disséminés. Les forêts tropicales ombrophiles et les forêts boréales de conifères sont les moins fragmentées, tandis que les forêts subtropicales sèches et les forêts tempérées océaniques sont les plus morcelées. Environ 80 pour cent de la superficie forestière mondiale est répartie en fragments de plus d'un million d'hectares chacun. Les 20 pour cent restants sont constitués de plus de 34 millions de fragments, qui font pour la plupart moins de 1 000 hectares chacun.

6. Plus d'un tiers (34 pour cent) des forêts du monde sont des forêts primaires, autrement dit des forêts naturellement régénérées qui sont composées d'espèces d'arbres indigènes, où il n'y a pas de signe clairement visible d'activité humaine et où les processus écologiques ne sont pas perturbés de manière importante.

7. **La déforestation et la dégradation des forêts se poursuivent à un rythme alarmant, ce qui contribue fortement à l'appauvrissement de la biodiversité.** Depuis 1990, on estime à environ 420 millions d'hectares la perte forestière imputable à la conversion de terres, bien que le taux de déforestation diminue depuis une trentaine d'années. Entre 2015 et 2020, le taux de déforestation était estimé à 10 millions d'hectares par an, contre 16 millions d'hectares par an dans les années 1990. La superficie mondiale des forêts primaires a néanmoins diminué de plus de 80 millions d'hectares depuis 1990. Plus de 100 millions d'hectares de forêts sont en proie à des feux, des organismes nuisibles, des maladies, des espèces envahissantes, des sécheresses et des événements climatiques préjudiciables.

8. La perte nette de superficie forestière est passée de 7,8 millions d'hectares par an dans les années 1990 à 4,7 millions d'hectares par an sur la période 2010-2020. Si la déforestation se pratique à certains endroits, de nouvelles forêts naissent aussi grâce à l'expansion naturelle ou à une action délibérée. Par conséquent, la perte nette de superficie forestière est inférieure au taux de déforestation. En valeur absolue, la superficie forestière mondiale a diminué de 178 millions d'hectares entre 1990 et 2020, ce qui correspond approximativement à la taille de la Libye. **Le monde n'est donc pas en bonne voie pour atteindre la cible du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts qui consiste à accroître la superficie forestière de trois pour cent à l'échelle mondiale à l'horizon 2030.**

## III. Espèces forestières et diversité génétique

9. **Les forêts contiennent la majeure partie de la biodiversité terrestre.** Par conséquent, la conservation de la biodiversité mondiale est totalement tributaire de la manière dont nous utilisons les forêts et interagissons avec elles. Les forêts fournissent un habitat à 80 pour cent des espèces d'amphibiens, 75 pour cent des espèces d'oiseaux et 68 pour cent des espèces de mammifères. Environ 60 pour cent des plantes vasculaires vivent dans des forêts tropicales. Sur les côtes tropicales, les mangroves servent de zones de fraie et d'alevinage à de nombreuses espèces de poissons, de mollusques et de crustacés et emprisonnent des sédiments qui, sinon, pourraient endommager les prairies sous-marines et les récifs coralliens, où vivent de nombreuses autres espèces marines.

10. **La biodiversité forestière varie considérablement en fonction de plusieurs facteurs, comme le type de forêt, la géographie, le climat et les sols, auxquels s'ajoute la pression exercée**

**par l'activité humaine.** Dans les régions tempérées, la plupart des habitats forestiers abritent relativement peu d'espèces d'animaux et d'arbres, et ces espèces sont généralement présentes sur une vaste aire géographique. En revanche, les forêts de montagne d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est, ainsi que les forêts de plaine situées en Australie, sur le littoral brésilien, dans les îles des Caraïbes, en Amérique centrale et dans les îles d'Asie du Sud-Est, hébergent de nombreuses espèces dont l'aire géographique est peu étendue. Dans les zones densément peuplées où l'utilisation des terres agricoles est intensive, comme l'Europe, certaines parties du Bangladesh, la Chine, l'Inde et l'Amérique du Nord, la biodiversité est plus fortement touchée. L'Afrique du Nord, le sud de l'Australie, le littoral brésilien, Madagascar et l'Afrique du Sud sont également des zones où l'appauvrissement de la biodiversité est particulièrement marqué.

11. **Les progrès relatifs à la prévention de l'extinction des espèces reconnues comme menacées et à l'amélioration de leur état de conservation sont lents.** Nous connaissons plus de 60 000 espèces d'arbres différentes, dont plus de 20 000 figurent sur la Liste rouge mondiale des espèces menacées établie par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). En outre, plus de 8 000 des espèces inscrites sont considérées comme menacées à l'échelon mondial (en danger critique, en danger, vulnérables). Plus de 1 400 espèces d'arbres sont considérées comme courant un danger critique et nécessitant de toute urgence des mesures de conservation. Environ huit pour cent des espèces de végétaux, cinq pour cent des espèces d'animaux et cinq pour cent des espèces de champignons qui vivent en forêt et ont fait l'objet d'une évaluation figurent dans la catégorie des espèces en danger critique.

12. L'indice Espèces spécialistes des milieux forestiers, calculé à partir des données de suivi relatives à 455 populations de 268 espèces de mammifères, d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux forestiers, a chuté de 53 pour cent entre 1970 et 2014, soit une diminution de 1,7 pour cent par an. Il met en lumière le risque accru pour ces espèces de se trouver menacées d'extinction.

13. Dans un registre plus positif, 122 pays ont ratifié le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (soit 74 pour cent de plus qu'en 2016) et 146 parties ont ratifié le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

#### IV. Activité humaine, biodiversité et forêts

14. **Tous les humains dépendent des forêts et de leur biodiversité, mais certains davantage que d'autres.** Les forêts fournissent plus de 86 millions d'emplois verts et contribuent aux moyens d'existence de bien plus de personnes encore. Selon les estimations, 880 millions de personnes, dont beaucoup sont des femmes, consacrent une partie de leur temps à la collecte de bois de feu ou à la production de charbon. Dans les zones fortement boisées et riches en biodiversité forestière des pays à faible revenu, la densité de population est généralement basse. Cependant, le taux de pauvreté y est souvent élevé. Quelque 252 millions de personnes qui vivent en forêt ou en savane ont un revenu inférieur à 1,25 USD par jour.

15. **Nourrir l'humanité tout en conservant les écosystèmes et en les utilisant de manière durable sont deux objectifs complémentaires et fortement interdépendants.** Les forêts fournissent de l'eau, atténuent les effets du changement climatique et offrent un habitat à de nombreux pollinisateurs, qui sont essentiels à une production alimentaire durable. On estime que 75 pour cent des principales cultures vivrières du monde, qui représentent 35 pour cent de la production alimentaire mondiale, bénéficient de la pollinisation effectuée par des animaux. Celle-ci contribue à la production de fruits, de légumes et de semences.

16. À l'échelle mondiale, environ un milliard de personnes sont dépendantes, dans une certaine mesure, d'aliments issus de la faune et de la flore sauvages, comme le gibier, les insectes comestibles, les produits végétaux comestibles, les champignons et le poisson, qui sont souvent riches en micronutriments essentiels. L'importance des aliments forestiers en tant que ressource nutritionnelle

ne se limite pas aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire: dans l'Union européenne (UE), plus de 100 millions de personnes consomment régulièrement des aliments prélevés dans la nature. Environ 2,4 milliards de personnes – en zone urbaine et en zone rurale – utilisent l'énergie ligneuse pour cuisiner.

17. **La santé et le bien-être des populations humaines sont étroitement liés aux forêts.** Plus de 28 000 espèces végétales sont actuellement répertoriées dans la catégorie des plantes médicinales et beaucoup d'entre elles se trouvent dans des écosystèmes forestiers. Les excursions en forêt peuvent améliorer la santé physique et mentale, et de nombreuses personnes entretiennent une relation spirituelle profonde avec les forêts. Cependant, les forêts présentent également des risques pour la santé. Parmi les maladies liées aux forêts, citons le paludisme, la maladie de Chagas (également appelée trypanosomiase américaine), la trypanosomiase africaine (maladie du sommeil), la leishmaniose, la maladie de Lyme, le sida et la maladie à virus Ébola. La majorité des nouvelles maladies infectieuses qui touchent les humains sont des zoonoses et il se peut que leur apparition ait un rapport avec la disparition des habitats qui découle de l'évolution de la superficie forestière et de l'empiétement des populations humaines sur les zones forestières – deux facteurs qui accroissent les contacts entre humains et espèces sauvages.

## V. Inverser la tendance à la déforestation et à la dégradation des terres

18. **L'expansion de l'agriculture demeure la principale cause de la déforestation et du morcellement des forêts, ainsi que de l'appauvrissement de la biodiversité forestière qui en découle.** L'agriculture commerciale à grande échelle (élevage extensif de bovins et culture du soja et du palmier à huile, principalement) était responsable de 40 pour cent de la déforestation en zone tropicale entre 2000 et 2010, et l'agriculture de subsistance de 33 pour cent. Or, la résilience des systèmes alimentaires qui nourrissent les populations humaines et leur capacité de s'adapter aux changements futurs dépendent de la biodiversité forestière, notamment des espèces d'arbres et d'arbustes adaptées aux zones arides, qui permettent de lutter contre la désertification, des espèces d'insectes, de chauves-souris et d'oiseaux habitant les forêts qui pollinisent les cultures, des arbres au système racinaire extrêmement développé, qui préviennent l'érosion des sols dans les écosystèmes de montagne, et des espèces de mangrove, qui renforcent la résilience face aux inondations dans les zones côtières. Étant donné que le changement climatique accentue les risques pour les systèmes alimentaires, le rôle des forêts dans la capture et le stockage du carbone et l'atténuation des effets du changement climatique revêt une importance croissante pour le secteur agricole.

19. **Les efforts de lutte contre la déforestation et l'exploitation forestière illégale s'accroissent depuis une décennie. De même, les accords internationaux et les paiements axés sur les résultats prennent de l'ampleur.** À ce jour, sept pays ont signalé avoir réduit la déforestation à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et plusieurs pays obtiennent désormais des aides financières moyennant la réduction des émissions imputables à la déforestation et à la dégradation des forêts auprès du Fonds vert pour le climat (FVC) et de mécanismes de financement analogues. La réglementation commerciale en vigueur dans les pays consommateurs qui impose aux importateurs de justifier que le bois qu'ils vendent a bien été coupé légalement est le fer de lance de la lutte contre l'exploitation illégale des forêts. En retour, de nombreux pays producteurs de bois tropicaux prennent des mesures visant à renforcer la conformité légale et la vérification dans ce domaine. Quinze d'entre eux élaborent actuellement des systèmes nationaux dont la finalité est de garantir la légalité des activités d'exploitation forestière dans le cadre du mécanisme Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux. Dans le cadre de ce mécanisme, les pays sont également tenus de prendre des mesures pour prévenir la chasse illégale.

20. **Il est nécessaire de restaurer les forêts à grande échelle pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) ainsi que pour prévenir et enrayer l'appauvrissement de la biodiversité, et inverser la tendance.** Bien que 61 pays se soient engagés à restaurer des terres forestières dégradées d'une superficie cumulée de 170 millions d'hectares dans le cadre du Défi de Bonn, les progrès demeurent lents. La restauration des forêts, lorsqu'elle est réalisée comme il

convient, contribue à restaurer des habitats et des écosystèmes, crée des emplois et des revenus, et apporte une solution efficace et fondée sur la nature au changement climatique. La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), proclamée en mars 2019, vise à accélérer l'action mondiale en faveur de la restauration des écosystèmes.

## VI. Conservation et utilisation durable des forêts et de la biodiversité forestière

21. **Le onzième objectif d'Aichi pour la biodiversité (conserver au moins 17 pour cent des zones terrestres d'ici à 2020) a été dépassé en ce qui concerne les écosystèmes forestiers dans leur ensemble.** Cependant, les aires protégées ne peuvent suffire à conserver la biodiversité. Au niveau mondial, 18 pour cent de la superficie forestière, soit plus de 700 millions d'hectares, se situent dans des aires protégées juridiquement constituées, comme des parcs nationaux, des zones de conservation et des réserves cynégétiques (catégories I à IV de l'UICN). Cependant, ces zones ne sont pas totalement représentatives de la diversité des écosystèmes forestiers. Selon une étude sur l'évolution des aires forestières protégées entre 1992 et 2015, réalisée sur la base du système mondial de zones écologiques aux fins de l'élaboration de la *Situation des forêts du monde 2020*, plus de 30 pour cent des forêts tropicales ombrophiles, des forêts subtropicales sèches et des forêts tempérées océaniques se trouvaient dans des aires protégées juridiquement constituées (catégories I à VI de l'UICN) en 2015. L'équipe chargée de l'étude préconisait d'accorder la priorité aux forêts subtropicales humides, aux steppes tempérées et aux forêts boréales de conifères dans les décisions qui seraient prises à l'avenir au sujet de la création de nouvelles aires protégées, étant donné que seuls 10 pour cent de ces forêts sont protégés à l'heure actuelle. Doivent également être considérées comme hautement prioritaires les zones qui se distinguent à la fois par l'importance de la biodiversité qu'elles abritent et par le caractère intact de cette biodiversité, comme le nord des Andes et l'Amérique centrale, le sud-est du Brésil, certaines parties du bassin du Congo, le sud du Japon, l'Himalaya, ainsi que plusieurs parties de l'Asie du Sud-Est et la Nouvelle-Guinée.

22. Pour l'instant, les progrès accomplis pour ce qui est de classer certaines forêts dans la catégorie des aires faisant l'objet d'autres mesures efficaces de conservation par zone demeurent limités. Cependant, des orientations relatives à cette catégorie sont en cours d'élaboration et pourraient s'avérer extrêmement utiles en ce qui concerne les forêts.

23. **Le septième objectif d'Aichi pour la biodiversité (d'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation) n'a pas été atteint s'agissant des forêts. Néanmoins, la gestion des forêts du monde s'améliore.** La superficie forestière faisant l'objet de plans de gestion à long terme a considérablement augmenté: elle est passée de 1,76 milliard d'hectares en 1990 à 1,99 milliard d'hectares en 2020, selon les estimations, ce qui correspond à la moitié de la superficie forestière mondiale.

24. **L'évolution négative de la biodiversité et des écosystèmes que l'on observe actuellement nuira à la réalisation des ODD.** La biodiversité mondiale sous-tend la vie sur Terre mais, en dépit de certaines évolutions positives, l'appauvrissement de la biodiversité se poursuit à un rythme rapide. Il est nécessaire de modifier en profondeur la manière dont nous gérons les forêts et leur biodiversité, produisons et consommons nos aliments et interagissons avec la nature. Il est impératif de désolidariser la dégradation de l'environnement et l'utilisation non durable des ressources de la croissance économique et des modes de production et de consommation qui y sont associés. En outre, il est crucial que les décisions relatives à l'affectation des terres prennent en compte la valeur réelle des forêts.

## VII. Vers des solutions équilibrées

25. **Il est indispensable de trouver des solutions qui conjuguent de manière équilibrée la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des forêts – il en existe.** L'activité humaine n'a pas que des effets négatifs sur la biodiversité, comme le montrent les nombreux exemples concrets

figurant dans la *Situation des forêts du monde 2020* qui portent sur des initiatives fructueuses de gestion, de conservation, de restauration et d'utilisation durable de la biodiversité des forêts mises en place récemment.

26. **Nous ne pourrions obtenir des résultats positifs à la fois pour la biodiversité et les populations qu'en trouvant le juste équilibre entre les objectifs de conservation et la demande de ressources qui sous-tendent les moyens d'existence.** Il est nécessaire de veiller, sans plus attendre, à ce que la conservation de la biodiversité soit intégrée de manière systématique dans les pratiques de gestion des forêts, quel que soit le type de forêt concerné. Pour ce faire, il convient de trouver un équilibre réaliste entre, d'une part, les objectifs de conservation et, d'autre part, les besoins locaux et la demande de ressources qui sous-tendent les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et le bien-être des populations. Toute solution durable repose sur une gouvernance efficace, un alignement des politiques entre les secteurs et les niveaux administratifs, une sécurisation foncière, le respect des droits et des connaissances des communautés locales et des populations autochtones, et le renforcement des capacités de suivi des résultats dans le domaine de la biodiversité. Elle requiert aussi des modalités de financement novatrices.

27. **Nous devons transformer nos systèmes alimentaires afin d'enrayer la déforestation et l'appauvrissement de la biodiversité.** Le plus grand changement transformationnel que nous ayons à opérer concerne nos modes de production et de consommation des aliments. Actuellement, la demande d'aliments encourage des pratiques agricoles peu judicieuses qui entraînent l'affectation de vastes zones forestières à la production agricole et l'appauvrissement de la biodiversité des forêts. Nous devons emprunter une autre voie et redoubler d'efforts dans les domaines suivants, ce de toute urgence: avoir recours à des pratiques d'agroforesterie et des pratiques de production durables, restaurer la productivité des terres agricoles dégradées, adopter des régimes alimentaires meilleurs pour la santé et réduire les pertes et le gaspillage de nourriture. Il faut que les entreprises agroalimentaires tiennent l'engagement qu'elles ont pris de participer à des chaînes de valeur des produits de base qui ne reposent pas sur la déforestation et que celles qui ne se sont pas encore engagées à bannir totalement la déforestation le fassent. Il convient également que les investisseurs qui opèrent dans le secteur des produits de base adoptent des modèles d'activité responsables sur les plans environnemental et social. Dans bien des cas, ces actions nécessitent de réviser les politiques, en particulier fiscales, et les cadres réglementaires en vigueur.

28. Il est de plus en plus reconnu que les forêts peuvent apporter des solutions fondées sur la nature à de nombreux problèmes de développement durable, ce qui se traduit par une volonté politique renforcée et une série d'engagements visant à réduire le taux de déforestation et à restaurer les écosystèmes forestiers dégradés. **Nous devons profiter de cette dynamique pour favoriser des mesures audacieuses qui permettent de prévenir et d'enrayer le recul des forêts et l'appauvrissement de la biodiversité qu'elles contiennent, et d'inverser la tendance, au profit des générations actuelles et futures.**

## VIII. Incidences sur les activités de la FAO

29. La *Situation des forêts du monde 2020* souligne la nécessité de protéger, de gérer et de restaurer les forêts du monde. Pour aider à répondre à cet appel à l'action, la Division des forêts s'appuie sur les programmes existants et sur les partenariats stratégiques établis avec d'autres organisations intéressées par les forêts. Dans le droit fil des ODD, des objectifs mondiaux relatifs aux forêts, de l'Accord de Paris, des objectifs d'Aichi pour la biodiversité et des orientations formulées précédemment par le Comité des forêts, les activités sont regroupées en trois grands axes de travail: arrêt de la déforestation et de la dégradation des forêts; gestion et utilisation durables des ressources forestières pour améliorer les moyens d'existence liés aux forêts; restauration des forêts, reboisement et boisement (voir également FO:COFO/2020/5; FO:COFO/2020/7.1; FO:COFO/2020/7.2; FO:COFO/2020/9.1 et FO:COFO/2020/9.4).

30. Parmi les programmes et les initiatives de grande ampleur menés sur le terrain dans les domaines susmentionnés, citons les suivants: Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD); application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux; Mécanisme forêts et paysans; Programme de gestion durable de la faune sauvage; Initiative «Du bois durable pour un monde durable»; Mécanisme de restauration des forêts et des paysages et Action contre la désertification.

31. Bien que la documentation récente et les études réalisées aux fins de l'élaboration du rapport aient apporté des éléments supplémentaires, l'édition 2020 de la *Situation des forêts du monde* a mis en évidence d'importantes lacunes au niveau des données, qui concernent les estimations relatives aux communautés dépendantes des forêts, l'évolution des populations des espèces forestières et l'évaluation des avantages socioéconomiques de la biodiversité forestière.